



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

**11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776**

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

National Master Standing Offer (NMSO)

Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT.

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Business Management and Consulting Services
Division / Division des services de gestion des
affaires et de consultation
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
10C1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Services d'enquête	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60ZG-180493/A	Date 2018-01-16
Client Reference No. - N° de référence du client 20180493	Amendment No. - N° modif. 006
File No. - N° de dossier 424zg.E60ZG-180493	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZG-424-32025	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale	
2017-12-05	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-01-30	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Rocque, Anne-Élise	Buyer Id - Id de l'acheteur 424zg
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-3947 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-2675
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. - N° de l'invitation
E60ZG-180493/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
E60ZG-180493

Amd. No. - N° de la modif.
006
File No. - N° du dossier
424zg. E60ZG-180493

Buyer ID - Id de l'acheteur
424zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Modification #006

Demande d'offre à commandes (DOC), Services d'enquête, Plaintes de harcèlement, Divulgations d'actes répréhensibles, Violence en milieu de travail

Le but de cette modification est de fournir les Questions et Réponses suivantes et de modifier l'appel d'offres comme suit.

PARTIE A - QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION 030

En ce qui concerne les exigences relatives aux études pour tous les volets des critères TOA2, TOB2 et TOC2, le Canada demande que les ressources aient animé ou suivi des cours, formations ou ateliers dans le domaine des lois pertinentes sur les normes d'emploi et du travail au Canada.

Est-ce qu'une formation sur la partie II du *Code canadien du travail* terminée avec succès serait jugée suffisante pour satisfaire à cette exigence? Conformément à la réponse à la question 29, le cours contient des renseignements sur le domaine de formation précisé

RÉPONSE 030

Les cours/formation(s)/atelier(s) qui comprennent de l'information relative à la Partie II du Code canadien du travail seront considérés suffisants pour les critères TOA2 et TOB2. Toutefois, en ce qui concerne TOC2, la formation doit en plus comprendre de l'information relative au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail -PARTIE XX - Prévention de la violence dans le lieu de travail.

QUESTION 031

En ce qui concerne le critère TOC2, selon lequel une connaissance particulière de la partie II du *Code canadien du travail* est requise, serait-il suffisant qu'une ressource ait suivi un cours axé sur la partie II du *Code canadien du travail* pour satisfaire à cette exigence?

RÉPONSE 031

Non, le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail -PARTIE XX - Prévention de la violence dans le lieu de travail doit être inclus.

QUESTION 032

Les critères TOA2, TOB2 et TOC2 requièrent que les ressources aient suivi un cours sur les enquêtes administratives. Dans les séries de questions précédentes, le Canada a précisé qu'une formation sur les enquêtes en matière de harcèlement est acceptable et que toute formation qui comprend des renseignements sur les trois domaines est jugée acceptable. Par conséquent, est-ce que le Canada peut confirmer qu'une formation sur le harcèlement en milieu de travail serait jugée acceptable par rapport aux enquêtes administratives?

RÉPONSE 032

Pour les critères TOA2, TOB2 et TOC2, la formation sur le "harcèlement au travail" sera considérée acceptable si elle comprend de l'information relative aux techniques enquêtes administratives.

Solicitation No. - N° de l'invitation
E60ZG-180493/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
E60ZG-180493

Amd. No. - N° de la modif.
006
File No. - N° du dossier
424zg. E60ZG-180493

Buyer ID - Id de l'acheteur
424zg
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE B – MODIFICATIONS À LA DOC
--

Il n'y a aucun changement avec cette modification.